

Communiqué de presse de Laroussi OUESLATI

Laroussi OUESLATI dénonce des enquêtes conduites systématiquement à charge

Je me trouve dans la situation paradoxale d'assumer des erreurs qualifiées de « graves irrégularités » par le ministère de tutelle, **DONT JE NE SUIS PAS COUPABLE.**

J'ai eu le regret d'apprendre **par la presse** la décision de la Ministre de me suspendre ainsi de deux de des Vice-présidents de l'Université.

L'inspection me reproche d'avoir exercé des pressions, d'avoir tenté des intimidations et d'avoir menacé de représailles des enseignants chercheurs et même d'avoir saisi des documents pour détruire des preuves.

IL N'EN EST RIEN.

Je n'ai que peu de contact avec les collègues de l'IAE et ces contacts sont professionnels. L'administration a en effet saisi à titre préventif des rapports dans le but de protéger les étudiants chinois de l'IAE qui s'étaient plaints d'être victimes de discrimination dans leurs notes.

Un président d'Université devrait il fermer les yeux face à de telles accusations?

J'ASSUME PLEINEMENT CES MESURES

La saisie des rapports de stage des étudiants par les services administratifs de la scolarité avait d'ailleurs pour objet la protection des pièces, et on nous accuse de vouloir faire disparaître des preuves ? C'est complètement incohérent !

Toutes ces pièces sont intactes aucune n'a été altérée.

**IL N'Y A EU AUCUNE ENTRAVE A L'ENQUETE ADMINISTRATIVE,
AUCUNE MISE A L'ECART**

Les irrégularités reprochées restent des irrégularités administratives et je **DEPLORE** :

- **La mise en cause de mon honnêteté** et de celle des Vice-présidents.
- **L'absence de respect du principe du contradictoire** et des droits de la défense dans cette affaire qui n'en est pas une.

La décision de la Ministre est **INJUSTE**. Je m'étonne que la Ministre ne fasse pas preuve de la même sévérité à l'égard des irrégularités relevées à l'IAE par la première inspection diligentée par la Ministre.

Les enquêtes sont systématiquement conduites à charge et personnalisées.

Pourquoi les autorités de tutelle veulent-elles la tête du Président de l'Université et de son équipe ?

La politique de rationalisation par des grands pôles universitaires justifie-t-elle des attaques aussi injustes à l'encontre d'une petite université du Sud de la France ?

S'agit-il de faire disparaître les petites universités, en démontrant par l'exemple qu'elles sont indignes d'autonomie et incapables de s'adapter aux règles du nouveau management public et aux enjeux de la compétitivité à l'international ? Mais plus encore de justifier les six mois de conflits liés à la loi LRU?

J'ai mandaté mes conseils, Me René Scognamiglio et Me Jean Martin Guisiano, pour parler en mon nom et répondre à la presse.

Me Jean-Martin Gusiano : Tél. 04 94 92 96 07 – Fax 04 94 09 19 57

Me René Scognamiglio : Tél. 06 60 77 72 36 – Fax 04 94 91 17 47